

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE DIMANCHE

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 59 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 29 Décembre 1867.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 26 de ce mois, a nommé M. Edouard Bordoni Vice-Consul de la Principauté à Florence.

NOUVELLES LOCALES.

M. Gavini de Campile, Préfet des Alpes-Maritimes, a eu l'honneur de dîner jeudi dernier au Palais de Monaco.

Une voiture de la Cour attendait ce Magistrat à 5 heures et demie, au moment de l'arrivée du *Charles III* et l'a reconduit au port pour le départ de ce vapeur, à 40 heures et demie du soir.

Jeudi dernier, M. Chaperon, directeur des travaux, et M. Audibert, directeur du mouvement, ainsi que plusieurs membres influents de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, sont arrivés dans la Principauté, par un train spécial, accompagnés de M. Gaduel, ingénieur en chef de la Compagnie, résidant à Nice. Le convoi qui les amenait s'est arrêté à la gare de Monaco dont la construction touche à sa fin.

Cette visite nous permet d'espérer que la voie ferrée de Nice à Monaco pourra bientôt être livrée à la circulation.

On nous annonce l'arrivée prochaine à Monaco de M. Lemercier de Neuville, le spirituel impresario des pupazzi ; nous espérons qu'il ne traversera pas la Principauté sans donner une soirée dans les salons du Cercle des Étrangers.

On écrit de Monaco à la *Gazette des Eaux* :

Il arrive périodiquement, dans tous les journaux qui s'occupent de nos stations hivernales, que les docteurs demandent à être fixés sur le climat le plus convenable aux maladies. Si l'on consulte les ouvrages qui ont été écrits par les divers docteurs qui exercent leur profession de Menton à Hyères et de Hyères à Arcachon, il s'ensuit que chacune de ces villes d'hiver a l'avantage de primer ses rivales.

Il serait grand temps que cela ait une fin.

En dehors des ouvrages écrits par les médecins des

villes d'hiver, il en est d'autres que les médecins touristes ont cru devoir faire éditer pour la plus grande instruction de leurs confrères.

Eh bien ! chose extraordinaire, il n'est pas un de ces livres qui parle en bien du climat de Monaco. De la part des médecins stationnaires dans les villes d'hiver, cela n'a rien d'extraordinaire, chacun parle pour son clocher, mais, de la part des docteurs touristes, cela ne devrait pas être la même chose, et cependant cela est.

Je ne suis pas docteur, je ne prendrai donc pas le soin de faire une longue dissertation sur les avantages que présente aux malades le climat de Monaco ; mais, pour bien trancher la question relative à la température, aux inconvénients du vent, aux variations atmosphériques, je maintiens que le climat de la Principauté : *La Condamine, Costa Bella, Saint-Michel, Saint-Laurent et Les Moulins* sont de tous les pays du continent européen, le climat d'hiver le mieux favorisé. Je ne parlerai pas des orangers ni des citronniers, qui produisent des fruits comme aucune autre ville de la Méditerranée n'en produit, ce seraient des redites ; mais je porte le défi à toutes les municipalités des villes d'hiver comme à tous leurs docteurs, de prouver qu'il existe une localité qui puisse entrer en parallèle avec la Principauté de Monaco.

Comment prouver le fait ? me dira-t-on. D'une manière bien simple : une enquête qui sera faite par des praticiens capables que l'Académie de Médecine ou bien une commission d'hommes experts prendra le soin de nommer.

Je me pose seul, comme vous le voyez, contre toutes les municipalités et contre tous les docteurs des villes d'hiver. Que toutes ces municipalités et tous ces docteurs se réunissent pour que cette enquête se fasse. Que le gant soit relevé et que l'on sache enfin quel est le climat qui mérite réellement d'être au premier rang parmi les villes d'hiver.

X.

P. S. Ce que je viens de vous écrire m'a été inspiré par la lettre de M. Herpin, de Metz, publiée dans votre numéro du 31 octobre. Il est temps que Monaco soit connu pour ce qu'il vaut climatologiquement.

Mercredi dernier, toutes les églises chrétiennes célébraient la fête de Noël, jour anniversaire de la naissance du Christ.

Cette solennité remonte sans doute aux premières années qui suivirent la mort de Notre-Sauveur, bien que certains auteurs prétendent qu'elle n'a été instituée qu'en 138 par le pape Téphore.

L'église latine a constamment placé cette fête au 25 décembre ; mais c'est seulement depuis le IV^e siècle que les églises grecques s'accordent aussi à la célébrer ce jour là.

Le nom de Noël paraît dériver du latin : *dies natalis*, jour natal ; cependant des écrivains estimés le font venir du mot hébreu *Emmanuel* qui signifie : *Dieu est avec nous*. L'usage de célébrer à la Noël trois messes, l'une à minuit, l'autre au point du jour et la troisième le matin est antérieur au sixième siècle.

Au moyen-âge, la coutume s'introduisit en Occident de représenter le mystère du jour par des personnages ; mais les abus qui se glissèrent dans ces représentations ne tardèrent pas à les faire supprimer. Toutefois, pendant longtemps, le peuple conserva l'habitude de chanter des cantiques en langue vulgaire auxquels on donna le nom de Noëls ainsi qu'aux airs sur lesquels ils étaient composés. Ces vieux airs naïfs, originaires pour la plupart de la Provence et de la Bourgogne, se sont transmis de génération en génération. Les organistes en jouent souvent encore à Noël, en disposant les registres de leur instrument de manière à imiter la musette.

Les Noëls bourguignons, composés par Le Monnoye à l'imitation des poésies patoises de ce nom, ont une certaine réputation, mais leur factice naïveté n'est pas sans quelque malignité.

Par extension on donnait autrefois le nom de Noëls à des couplets satiriques composés sur des airs de Noëls. Ces chansons contenaient une revue quelquefois spirituelle, mais trop souvent cynique des abus du temps et des personnes qui prétaient à la satire.

Noël, c'est la légende du Christ, qui commence ; c'est l'acte de naissance de la vérité que viennent signer les trois Mages représentant les trois parties du monde connu à cette époque, pour nous montrer qu'elle doit pénétrer partout, et régner sur toute la surface du globe.

Noël signifie joie, allégresse. Nos pères le criaient sur le passage des rois et saluaient tous les événements heureux par ce mot heureux.

La poésie s'empara de cette fête, et, sous l'influence chrétienne, des chansons et des cantiques fleurirent de toutes parts : récits naïfs et touchants créés par le peuple et conservés par lui dans le sanctuaire du cœur ; plusieurs ont traversé les siècles et sont venus jusqu'à nous dans un patois rustique et imagé. Transmis de bouche en bouche, le grand père les chantait aux petits enfants assemblés autour de la bûche traditionnelle, et eux, à leur tour, les apprenaient aux générations suivantes.

De tout temps, Noël a traîné après lui un lourd bagage de légendes et de traditions.

REVUE THÉÂTRALE.

Samedi 21 Décembre: *Le Camp des Bourgeoises*, comédie. — *Lischnet Fritzchen*, opérette. — *Le voyage aérien*, chansonnette.

Mardi 24 Décembre: *Les Noces de Jeannette*, opéra comique. — Grande fantaisie sur l'*Africaine*. — *L'Étoile*, polka de concert. — *Oiseaux légers*, chansonnette.

Dans notre première revue théâtrale, nous avons félicité, comme il convenait, M. Mangin, le directeur intelligent qui a su, pour nos plaisirs, réunir à la hâte une troupe d'artistes de talent, mais nous n'avions pas eu jusqu'ici l'occasion de saluer en lui le comédien de mérite que nous applaudissons samedi soir dans le *Camp des Bourgeoises*.

M. Mangin est un comique de la bonne école; il s'incarne à merveille dans le personnage qu'il représente; il sait se grimer avec art, et le jeu de sa physionomie est toujours en rapport avec la situation. Seulement le talent de M. Mangin nous semble un peu à l'étroit dans les rôles écourtés; nous aimerions à voir cet artiste jouant un caractère développé pendant cinq actes.

M^{lle} Reynaud, qui, dans le *Camp des Bourgeoises*, jouait Adrienne, a une fois de plus conquis les sympathies du public. Elle interprète avec une gaieté charmante les scènes de dépit et de colère. Toutes les vivacités féminines sont dans sa nature, ce qui n'empêche pas qu'elle sache se montrer gracieuse et attendrie quand la situation le commande. M^{lle} Cressonnier, dans le rôle de l'ingénue Fernande, a prouvé qu'elle possède bien toutes les qualités de son emploi; elle a la grâce naïve et l'émotion sincère, une diction sympathique; c'est plus qu'il n'en faut pour réussir. On a de même applaudi sans réserve l'élégance sérieuse et la chaleur contenue de M. Trescol dans le rôle de Christian.

Après la chute du rideau sur le *Camp des Bourgeoises*, M. Auguste Guidon a dit le *Voyage aérien*, de Nadaud. C'est là une chanson sérieuse, presque une ode. M. Auguste Guidon en a détaillé les strophes avec un art consommé.

Lischn et Fritzchen, cette jolie bluette alsacienne qui a fait le tour du monde, grâce à la semillante musiquette d'Offenbach, a été fort bien interprétée par M^{lle} Jeanne Duclos et M. Eugène Guidon. Mais nous n'insistons pas davantage sur le mérite de ces deux artistes; nous aurons l'occasion de reparler d'eux avant de clore cet article; il nous tarde d'arriver au compte rendu de la brillante soirée de mardi dernier.

Avant le lever du rideau, l'orchestre si complet et si remarquable du Casino nous fit entendre une grande fantaisie sur l'*Africaine* qui souleva l'enthousiasme de l'auditoire. Nous ne savons ce qu'on a le plus applaudi de la beauté de l'œuvre ou de l'habileté de l'exécution.

Après ce morceau remarquable, M. E. Guidon a chanté une mélodie de Gumbert, *Oiseaux légers*. L'artiste a dit cette romance avec beaucoup de goût et un grand sentiment poétique. Puis nous avons entendu, dans une polka de concert, jouée par tout l'orchestre, un jeune virtuose de mérite, M. Lanzérini, cornet-à-pistons. Cet artiste sait tirer des sons suaves de son instrument à la voix cuivrée, et ce n'est point un éloge exagéré d'affirmer qu'il a tenu son auditoire sous le charme.

Enfin le rideau s'est levé sur le décor d'intérieur rustique au milieu duquel se déroule l'action des *Noces de Jeannette*.

M^{lle} Duclos a joué, en comédienne de talent et en musicienne consommée, ce rôle de Jeannette dont

quelques parties sont hérissées de très grandes difficultés, comme l'air: *voix légère, chanson passagère*. M^{lle} Duclos a vocalisé, avec autant de correction que d'éclat, les périlleuses roulades qui font de ce morceau un écueil redoutable. M. Auguste Guidon a joué d'une façon fort comique le rôle de Jean; il n'a pas moins bien chanté sa partie. Sa voix est fort sympathique et elle est d'ailleurs servie par de bonnes études et une excellente méthode.

Nous sommes heureux de n'avoir à constater que des succès, et nous remercions les excellents artistes qui nous facilitent notre rôle. Pour rendre compte d'aussi charmantes soirées, on n'a que faire de s'armer de la férule du critique; il suffit de prendre en main la plume du chroniqueur.

GERBE PARISIENNE.

L'approche du jour de l'an met les parisiens en rumeur. Déjà sur toute la ligne des boulevards se dressent ces petites baraques d'où les mille brimborions de l'article Paris semblent guetter le portemonnaie du passant. Pendant ces derniers jours de décembre, on dépense l'argent sans compter; Harpagon lui-même ne saurait traverser cette période sans bourse délier. C'est aussi le moment où les théâtres renouvellent leur affiche, et mon article serait trop long si je voulais vous conter en détail les pièces nouvelles qui ont été représentées cette semaine; pour abrégé j'emprunte au *Ménestrel* ses appréciations aussi complètes que rapides:

Madame Desroches, — tel est le titre des quatre actes que M. Léon Laya faisait répéter depuis si longtemps rue de Richelieu. Des répétitions sans fin, — les remaniements qui en ont dû être les inévitables conséquences, — ne pouvaient servir l'œuvre ni l'auteur. Le public s'est montré d'autant plus exigeant. Et comme M. Laya entreprenait de saper les excès de l'autorité maternelle ou paternelle qui s'égare, ou par trop de volonté ou par trop de faiblesse, il a trouvé devant lui les défenseurs, quand même, de l'autorité absolue dans la famille. Et l'on remarquera que c'est là l'opinion des libres penseurs, tyrans domestiques par excellence.

La partie était scabreuse, difficile à gagner. — L'est-elle? — Nous ne saurions l'affirmer, la seconde représentation de *Madame Desroches*, ayant dû être ajournée, par suite d'une indisposition de Bressant, qui s'était cependant montré vaillant amiral le soir de la première représentation. Il avait su se partager le meilleur des bravos avec M^{me} Victoria Lafontaine, — une adorable petite rebelle, ma foi! Ces bravos interrompus pourront reprendre leur cours, et l'opinion publique se fera. Nous, qui passons volontiers condamnation sur les longueurs inutiles des deux premiers actes, nous sommes pour M. Léon Laya au troisième acte, et nous serions encore avec lui au dénouement si, à la place d'un malencontreux bracelet, — qui rappelle, sans le vouloir, la croix de ma mère de tous les mélodrames passés et futurs, — il avait su faire reparaître ce touchant livre de jeune fille qui pouvait amener une réconciliation si naturelle. Il suffisait peut-être de tracer sur les premiers feuillets de ce livre les attaches du dévouement.

Quoi qu'il en soit, *Madame Desroches* n'a pas dit son dernier mot; elle ne se rend pas sans combattre. On a pu le voir. Et d'ailleurs, M^{me} Lafontaine, Nathalie, Ponsin et Dubois, MM. Bressant, Lafontaine, Barré, Garraud et Seveste, méritent bien qu'on aille les juger sur place, avec l'auteur du

Duc Job.

Le Vaudeville nous a convié, jeudi, à la première représentation d'un petit acte de MM. Alphonse Daudet et Ernest Manuel (lisez L'Épine): *le Frère aîné*. Comme tous les sujets affectionnés par les auteurs de *la Dernière Idole* et de *l'Œillet blanc*, celui-ci est bâti sur une pointe d'aiguille; il ne faut pas chercher là de grosses scènes dramatiques; c'est simplement un ravissant petit tableau d'intérieur, tout de sentiment et de saine émotion. Oyez plutôt: il était une fois deux frères, orphelins de bonne heure, qui s'aimaient d'amitié tendre: Dominique, l'aîné, avait concentré toutes ses affections sur son plus jeune frère André. Or il advint qu'un jour leurs deux cœurs brûlèrent pour la même femme. Le pauvre aîné, sans en rien dire, renferma son amour, maria Suzanne avec son frère André, « le sourire aux lèvres », puis, ne pouvant endurer plus longtemps pareil supplice, partit tout brisé pour les pays lointains. Quatre ans s'écoulèrent, et Dominique revint au logis, se sentant assez fort pour empêcher son secret d'éclater. Il revient pour apprendre la mort de Suzanne, et en même temps le nouveau mariage de son frère. A cette nouvelle, Dominique bondit! Il n'a pas assez de récriminations contre André, qui a pu oublier si vite Suzanne, Suzanne pour qui il s'est immolé, et qu'il n'oubliera jamais, lui! Il va s'éloigner de nouveau, et cette fois pour toujours. Mais « l'étrangère », c'est ainsi qu'il appelle la nouvelle femme d'André, l'étrangère, par sa douceur et son charme, parvient peu à peu à adoucir l'amertume de ce cœur et à calmer cette grande indignation. Dominique se rend; il restera, mais pour pleurer éternellement « la morte » à la quelle il veut demermer fidèle. « Ce sera, dit-il, une touchante histoire que celle de ce veuf qui n'a jamais été marié ». Et le public l'a en effet jugée telle. MM. Desrieux, Delessart et M^{lle} Cellier y ont trouvé l'occasion d'un vrai succès.

M. Théophile Gautier parle en ces termes de l'*Ode à Racine* que le *Journal de Monaco* a publiée dans son dernier numéro:

Ne quittons pas le Théâtre-Français sans parler d'une très-belle ode de M. Louis Goudall que M^{lle} Devoyod a récitée à propos du 228^e anniversaire de la naissance de Racine. Le début, où le poète montre l'idée du beau se dégageant des mythes gigantesques et formidables des premiers âges, et la forme pure d'Apollon dominant par la grâce et l'harmonie les géants de trente coudées qui semblent petits à côté du Dieu se restreignant à la mesure humaine, est d'un grand souffle et d'une allure superbe. L'actrice a conservé à ces beaux vers toute leur ampleur sonore et leur rythme solennel. Après ce début vient l'hommage obligé à Racine, cette blanche statue apollonienne, d'un marbre si pur, d'une élégance si divine, où, sous la ligne antique, palpité l'âme moderne.

Le nom de Monpou revient à la mode, on reprend ses œuvres et je ne saurais mieux compléter ma gerbe qu'en empruntant à Tony Révillon une anecdote sur ce compositeur:

« Qui ne se souvient d'*Avez-vous vu dans Barcelone?*... Voici une aventure dont Monpou fut le héros.

« En 1825, quatre jeunes gens flânaient sur le boulevard des Italiens. Il faisait un temps à aller cueillir des lilas dans la banlieue; mais les quatre bourses réunies ne contenaient pas le prix d'un déjeuner.

« — Vends ta romance de l'*Andalouse*, dirent

trois des promeneurs au quatrième.

« — Eh! je ne demanderais pas mieux; mais, vous le savez, dix éditeurs me l'ont refusée.

« — Elle est jolie pourtant!

« — Admirable!

« — Un chef-d'œuvre!

« — C'est évident. Mais ce serait du Boieldieu qu'elle ne nous donnerait pas à déjeuner.

« — Là-dessus, ils partirent tous ensemble d'un éclat de rire.

« — On était devant la porte de l'éditeur Lemoine. L'auteur de la romance se tourna vers ses amis, et, leur désignant le magasin:

« — C'est le seul où je ne sois pas entré. Si je faisais une dernière tentative?...

« — Il entra.

« — Un quart-d'heure se passe, une demi heure. Il ressort.

« — Eh bien?

« — Eh bien? c'est un chef-d'œuvre. Jugez.

« — Et sa main ouverte laissa voir cinquante francs.

« — On se félicite, on s'embrasse et l'on part pour Belleville ».

REVUE LITTÉRAIRE.

Quatre millions pour un cœur, roman, par M^{me} CÉSARIE FARRENC. — *Revue Contemporaine*: **Le Père et le Fils**, par M. ANTONIN MULÉ.

Si quelqu'un a le droit d'accuser la langue française de pauvreté, sans contredit ce droit appartient à la femme auteur. Il est singulier en effet que notre langue ne possède aucune expression pour désigner les femmes qui honorent par leur talent les lettres et les arts. Ces mots, écrivain, poète, peintre, romancier, n'ont pas de féminin. L'injustice est flagrante dans un pays qui, à toutes les époques, compte des noms de femme parmi ses illustrations artistiques. Sans remonter jusqu'à Clémence Isanre, on peut citer, du temps de la Renaissance, l'auteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, la Reine de Navarre; sous Louis XIV, la marquise de Sévigné; sous l'Empire, M^{me} de Staël; de nos jours, toute une pléiade de femmes écrivains, dont George Sand est l'étoile première, rayonnent sur le monde littéraire. Je ne les nommerai pas toutes; la liste en serait trop longue, mais je veux citer encore, après l'illustre auteur de *Valentine* et de *François le Champi*, M^{me} de Champcetz, qui a pris pour pseudonyme le nom de ses deux enfants, André Léo, touchante superstition qui lui a porté bonheur.

Le roman, dont je dois rendre compte aujourd'hui, est aussi l'œuvre d'une plume féminine. C'est un livre ingénieux, intéressant; l'intrigue en est sagement conduite, et l'on y trouve quelques caractères très-vrais et bien observés.

Une jeune créole, après avoir réalisé sa fortune, arrive à Marseille où l'attend une honnête famille de négociants. Cette jeune fille, élevée librement loin de nos préjugés européens, apporte en France des idées de l'autre monde et se trouve fort dépaysée au milieu de nos mœurs, de nos usages et de nos lois. Le mariage surtout, tel qu'il se pratique ici, le mariage dit de convenance ou de raison lui semble une coutume aussi barbare qu'insensée ou, pour tout dire en un mot moins pompeux et plus juste, une sottise. Il n'importe; elle se sait riche et maîtresse d'elle-même; elle bravera les conventions sociales; elle marchera droit à son bonheur sans s'inquiéter des dires d'un monde qu'elle méprise. Elle veut être

aimée pour elle-même, être épousée malgré sa fortune, et la voilà, Diogène femelle, cherchant un homme, avec deux millions dans chaque main en guise de lanterne. Comme on pense, les prétendants ne manquent pas. La créole est belle. Ses yeux brillent et réchauffent comme deux soleils; mais un lingot de quatre millions a bien son éclat aussi. Cette dot est une rivale redoutable. Si elle attire bien des convoitises, elle éloigne les cœurs délicats dont le désintéressement pourrait être mis en doute.

L'héritière découvre pourtant l'époux idéal dans la personne d'un pauvre sculpteur dont elle fait la réputation et la fortune, en achetant ses œuvres sous un nom supposé.

Il semble que la jeune fille n'a désormais qu'à se laisser aimer, mais hélas! le bonheur n'est pas chose si facile à conquérir. Les hypocrites hommages que lui ont valus ses immenses richesses ont fait lever dans le cœur de la jeune créole cette mauvaise graine qu'on appelle le scepticisme; elle n'a plus la foi des illusions premières; la douce confiance, cette joie sereine des amours sincères, elle l'a perdue. Elle soumet donc son jeune amant à une foule d'épreuves; elle lui tend tous les pièges où peut tomber son cœur de jeune homme et sa vanité d'artiste. Le sculpteur résiste à toutes les tentations, et le roman est couronné par un heureux dénouement.

M^{me} Césarie Farrenc a conté rapidement et simplement cette intéressante histoire où l'amour et les intérêts sont en jeu et, chemin faisant, elle décrit d'une façon magistrale les paysages et les mœurs du nouveau monde.

Qu'on me permette maintenant une critique portant non sur l'œuvre dont je me suis plu tout d'abord à constater le mérite, mais sur le titre. *Quatre millions pour un cœur*, cela rappelle la romance surannée, et l'on y trouve un sentimentalisme faux, heureusement peu en rapport avec la passion vraie qui échauffe le roman.

Un cœur sincère est un bien inestimable; vouloir l'apprécier c'est déjà le déprécier, car c'est le juger vénal que de l'estimer à prix d'argent, ce prix si élevé soit-il! Cette héritière, qui court le monde à la recherche d'un amour désintéressé et qui fait sonner si haut ses quatre millions, nous semble illogique; mais, je le répète, ma critique ne peut nuire en rien au succès du livre; pour me servir d'une expression triviale mais qui rend bien ma pensée, la marchandise vaut mieux que l'enseigne.

Je causais ici même, il y a quelque temps, du premier livre de M. Antonin Mulé, *l'Histoire de ma mort*, et je vantais les qualités du jeune écrivain qui est à la fois un styliste, un penseur, un philosophe. J'aurai bientôt à consacrer une étude à son nouveau roman, *le Père et le Fils*, dont la première partie était publiée par le dernier numéro de la *Revue Contemporaine*. Les premières pages, en même temps qu'elles nous font connaître un caractère fortement trempé, sont un tableau rapide et lumineux de la société française pendant la Révolution, sous l'Empire et sous la Restauration.

Je ne veux pour aujourd'hui qu'annoncer l'apparition de cette œuvre de mérite, écrite par un jeune homme encore à peu près inconnu, mais destiné à se faire une belle place dans les lettres françaises. J'y reviendrai.

HYACINTHE GISCARD.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 Décembre 1867.

GOLFE JUAN. b. *l'Assomption*, français, c. Isoard sable
NICE. b. v. *Courrier Corse*, id. c. Bastiani, m. d.

FINALE. b. *Conception*, italien, c. Dagnino, charbon
ID. b. *Antoine Saccone*, id. c. Saccone, id.
NICE. b. v. *Courrier Corse*, français, c. Bastiani, s. lest
ST-RAPHAEL. b. *Marianne*, id. c. Simon, bois
GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
ID. id. id. id. id.
CETTE. b. *Louis Désiré*, français, c. Masséna, vin
STE-MAXIME. b. *St-Michel*, id. c. Palmaro, id.
MARSEILLE. b. *Michel et Marie*, id. c. Olivier, bois
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
VINTIMILLE. b. *St-Jean*, italien, c. Sibono, bois
NICE. b. *Marie*, français, c. Constantin, m. d.
ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
CETTE. b. g. *Elvire*, français, c. Palmaro, vin
MENTON. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Palmaro, sur lest
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.

Départs du 21 au 27 Décembre 1867.

GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, français, c. Ciaï, s. lest
ID. b. *l'Assomption*, id. c. Isoard, id.
NICE. b. v. *Courrier Corse*, id. c. Bastiani, id.
ID. id. id. id. id.
ST-RAPHAEL. b. *Marianne*, id. c. Simon, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
ID. id. id. id. id.
ID. id. id. id. id.
MARSEILLE. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Palmaro, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

Bulletin météorologique du 21 au 27 Décembre 1867.

DATES.	Baromètre réduit à 0	Minimum de température	Maximum de température	Température à 9 h. du m. au bord et à l'ombre	Humidité relative	Etat du ciel
21 Xmbre	752 84	4 2	10 8	8 7	37	nuageux
22 —	760 02	» »	10 5	6 »	63	serein
23 —	761 59	6 3	10 5	9 3	73	nuageux
24 —	765 82	3 8	13 5	8 3	64	serein
25 —	766 57	4 2	13 8	11 »	80	id.
26 —	759 73	4 1	11 »	7 2	83	id.
27 —	763 77	6 »	11 »	7 4	62	nuageux

CASINO DE MONACO

Dimanche 29 Décembre 1867 à 8 heures du soir

CONCERT

Sous la direction de M. Eusèbe Lucas

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Marche	E. BACH.
Ouverture des <i>Quatre âges</i>	LACHER.
All ^o <i>alla Turca</i>	MOZART.
Polka	STRAUSS de Vienne.
Ouverture du <i>Domino noir</i>	AUBER.
Mélodie	BELLINI.
Valse	GUNG'L.
Final	FAUST.

8 HEURES DU SOIR.

SOLISTES : MM. **Delpech**, Cornettiste
Oudshoorn, Violoncelliste
Hasselmanns, harpiste

Marche du <i>Prophète</i>	MEYERBEER.
Ouverture de <i>Giralda</i>	ADAM.
Valse	STRAUSS de Vienne.
<i>Sérénade et allegro gioioso</i> de Mendels- shon, transcrit et exécuté par M.	DELPECH.
Ouverture de <i>Sémiramis</i>	ROSSINI.
<i>Une larme</i> , fantaisie (M. Oudshoorn)	SERVAIS.
(a) <i>Feuille d'album</i>	(M. Hasselmanns) OERTHUR.
(b) <i>Le Murmure</i>	
<i>Photographie de MONACO</i> , fantaisie humoristique.	ALBRECHT.

Le matin. — Bourrasque en mer; arrivée du *Charles III*. — Du Port à Monte Carlo en Omnibus. — Au Concert. — Course à Monaco. — L'église, la Garde Nationale au *Te Deum*. — Dans la rue les Pifferari, fête et chant national.

SOIRÉES THÉÂTRALES
 données par la **Compagnie Française**
 sous la direction de M. MANGIN
 Mardi 31 Décembre 1867 à 8 heures du soir.

7^{me} REPRÉSENTATION

LA CRAVATTE BLANCHE

Comédie nouvelle en 1 acte en vers libres par
 M. EDOUARD GONDINET.

M. P. LABA ex-artiste du théâtre français jouera *Octave*.
 M. HELT, *Florentin*.
 M^{lle} CRESSONNIER. *Agathe*.

INTERMÈDES :

PRIÈRE A S^{te}-CATHERINE

Chansonnète, paroles et musique de LHUILLIER, chantée
 par M^{lle} JEANNE DUCLOS.

UNE CHANSON DE GARDES FRANÇAISES

Paroles et musique de CLAPISSON, exécutée par
 MM. GUIDON frères.

LA CONSIGNE EST DE RONFLER

Vaudeville en 1 acte par LAMBERT THIBOUST.

M. HELT, *Landremol*.
 M. TRESCOL, *Tavernier*.
 M^{lle} REYNAUD, *Irma, sa femme*.
 M^{lle} LUCIE VINCENT, *Charlotte*.

PRIX D'ENTRÉE : 3 FRANCS.

ORDRE : *La Cravate*. — *Intermèdes*. — *La Consigne*.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

A VENDRE

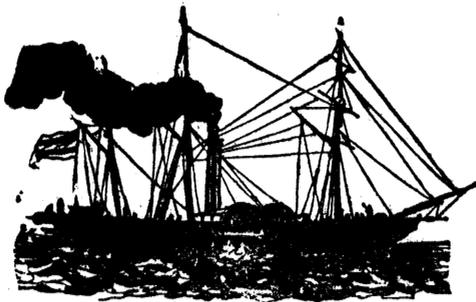
ÉTUDE

de M^e Bellando, Notaire (Monaco).

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges,
 rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adres-
 ser à Henri Crovetto, place du Casino.

CORRESPONDANCE
entre Nice & Monaco.



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir.

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir.
 3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
 3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales.

M. ALBIN, HORLOGER de Nice, venant le
 samedi de chaque semaine à Mo-
 naco, où il est appelé par les travaux de réparation et de
 remontage des pendules à l'établissement du Casino,
 s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Prin-
 cipauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent.
 M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai
 et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa
 partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie
 qu'on aurait à lui demander.

S'adresser pour les réparations et les achats à l'*Hôtel*
de Paris, à Monte Carlo, et au concierge du Casino.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face
 le Casino. — Table d'hôte. — Chambres meublées.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo,
 près le Casino.

HOTEL DES ÉTRANGERS, tenu par Ange Gaziello.
 Quartier du Port, à la Condamine.

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par **E. REY**

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre
 aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une
 maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. —
 Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des
 Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA.
 Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1867-68.

Grand établissement Hydrothérapique à l'eau de
 mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT-
 DHERCOURT.

**Bains de mer chauds. — Salles d'Inhalation. —
 Bains de vapeur.**

La contrée de **Monaco**, située sur le versant des Alpes-Mariti-
 mes, est complètement abritée contre les vents du Nord : sa tempé-
 rature, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois
 de juin et de juillet.

Le **Casino**, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à
 ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements
 des bords du Rhin, **Wiesbaden et Hombourg**. — **Nou-
 velles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet
 de Lecture** où se trouvent toutes les publications Françaises
 et Etrangères. — **Concert** l'après-midi et le soir. — Orchestre
 d'élite.

Le **Trente et Quarante** se joue avec le **Demi refait**
 et la **Roulette** avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du **Casino**. Cet Hôtel
 l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la
 Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. **Beaux
 Appartements**. Magnifique **Salle à manger**. **Salon
 de Restaurant et Café. — Cabinets particuliers.
 Cuisine française.**

La ville et la campagne de **Monaco** renferment des **Hôtels**,
 des **Maisons particulières** et des **Villas**, où les familles
 étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — **Station
 Télégraphique.**

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le **CHARLES III**, fait le
 service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par
 jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en
 vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.

Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

SECTION DE NICE A LA FRONTIÈRE D'ITALIE

traversant le Territoire de la Principauté de Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES.

PUBLICATION faite en exécution des Articles 19 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858, sur l'Expropriation pour cause d'utilité publique dans la Principauté de Monaco.

Par Actes reçus par M^e Leydet, Notaire à Monaco, et par jugements rendus par le Tribunal Supérieur de la Principauté, aux dates ci-après indiquées, la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, subrogée aux droits de l'Etat a acquis de divers propriétaires portés au tableau ci-dessous, les terrains nécessaires à l'établissement du Chemin de Fer dans la traversée de la Principauté de Monaco.

NUMÉROS du Plan Parcellaire.	INDICATIONS CADASTRALES.		NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS A LA MATRICE DES RÔLES.	NOMS, PRENOMS ET DOMICILE DES VENDEURS.	LIEUX DITS.	NATURE DES PROPRIÉTÉS	DATES DES ACTES ET JUGEMENTS	H.	A.	C.	PRIX DE VENTE.
	Sections	Numéros									
81	D	2	Laforest Théodore de Minotti à Monaco.	Laforest Théodore de Minotti, à Monaco.	Larvotto	Oliviers et citronniers	Acte Leydet, notaire, du 26 octobre 1867		63	05	100,000 ..
100	D	30	Gindre Charles (les hoirs)	1. Mme Françoise Migliara, veuve du sieur Gindre Charles; 2. Jean Gindre; 3. Victorine; 4. Henriette; 5. Elvire, ces trois dernières sœurs Gindre, mineures, sous la tutelle de leur frère Jean Gindre; 6. Hyacinthe Gindre, tous les six demeurant et domiciliés à Turin (Italie); 7. Pierre Gindre, demeurant et domicilié à Alexandrie (Italie); 8. Joséphine Gindre, épouse Ottimo Guérini, demeurant et domiciliée à Stradella (Italie)	Ténao	Oliviers	Acte Leydet, notaire, du 25 octobre 1867		11	82	8,000 ..
57 58	C C	7 7	Strafforelli (les frères) Monaco.	François, Charles, Julien, frères Strafforelli, demeurant et domiciliés à Monaco.	Les Moulins	Maison Citronniers	Jugement du 13 décembre 1867		1	24 55	10,000 ..
59 60 61	C C C	8 8 8	Tardivo Dévotte, à Menton.	Tardivo Dévotte, demeurant et domiciliée à Menton, et Charles Strafforelli, demeurant et domicilié à Monaco.	Les Moulins	Maison Bassin Citronniers	Jugement du 13 décembre 1867		28	32 11 39	91,800 ..
					Hors ligne à gauche du n. 61 acquis sur la réquisition du propriétaire. Hors ligne à droite du n. 61 acquis sur la réquisition du propriétaire.				2	20	
									7	20	
68 69	C C	41 41	Muratore Jean-Baptiste, à Monaco.	Pierre-Ange Muratore et Fanny Muratore épouse Laurent Bellando	Les Moulins	Maison Jardin	Jugement du 13 décembre 1867		6	33 51	45,000 ..
					Hors ligne à gauche du n. 69 acquis sur la réquisition du propriétaire.				1	10	
71	C	17	Imperty Marc, à Monaco.	Imperty Marc, à Monaco.	Les Moulins	Jardin	Jugement du 13 décembre 1867		3	32	15,500 ..

Les personnes pouvant avoir sur les immeubles expropriés et désignés au tableau ci-dessus, des privilèges, des hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales antérieures aux dits contrats de vente, sont informées qu'elles pourront les faire inscrire dans les délais prescrits par l'article 20 de l'Ordonnance du vingt-deux mai mil huit cent cinquante huit, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Monaco, le 28 Décembre 1867.

Pour la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée,

LEYDET, Notaire et Défenseur.